

Formulaire de demande d'aide financière pour un projet coopératif en 2025-2026

Un projet coopératif est un projet construit et porté par les élèves et les enseignants.

Merci de joindre le projet pédagogique en détaillant en quoi il est **COOPERATIF**.

- Si un projet concerne plusieurs écoles, il doit y avoir un formulaire pour chaque structure.
- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné en commission (**Formulaire + projet**).
- Les classes de découvertes Ville de Paris, les classes à PAC, les projets Ecole & Cinéma et les investissements en matériel qui pourraient être fournis par la Ville **ne seront pas subventionnés**.

LE DOSSIER EST A RETOURNER COMPLET (FORMULAIRE + PROJET) AVANT LE 20/11/2025

I - IDENTIFICATION

(Cachet de l'école ou de l'établissement)

N° OCCE :

Intitulé du projet coopératif :

☐ Séjour avec nuitées

☐ Voyage à la journée

☐ Journal scolaire

☐ Autres

Pour les séjours avec nuitées, complétez le tableau ci-dessous :

Dates du séjour	Lieu du séjour

II CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

(Cocher uniquement la case en-tête de ligne, ci-dessous)

- ☐ La coopérative est à jour de sa cotisation ;
- ☐ La coopérative participe **de manière significative** au financement du projet (Cf. budget page 4) ;
- ☐ La coopérative présente au plus 2 projets. 1 projet pouvant concerner plusieurs classes ;
- ☐ Le projet est coopératif, les élèves participent à son élaboration et à sa réalisation (cf. point 3.3);
- ☐ Le dossier est validé par les élèves et l'équipe enseignante en conseil de coopérative (Cf. signatures obligatoires) ;
- ☐ La coopérative a transmis le bilan des actions menées l'année précédente (si financement OCCE) ;
- ☐ Les enseignants porteurs du projet ont joint leur projet pédagogique coopératif détaillé.

Réservé OCCE

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

La commission d'étude des dossiers est constituée d'enseignants, administrateurs de l'OCCE de Paris. Elle se réserve le droit de ne pas aider financièrement le projet si celui-ci ne répond pas aux critères coopératifs de l'OCCE.

III –DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROJET COOPÉRATIF

3.1 Classes

Nombre de classes dans l'école ou l'établissement :

Nombre de classes concernées par le projet :

Nom de l'enseignant (des enseignants)	Classe(s)	Nombre d'élèves de chaque classe	Nombre d'élèves participants

3.2 Compétences visées en pratiques coopératives et civiques à illustrer dans le projet :

☐ Travailler en groupe ; ☐ Prendre la parole, oser exprimer son point de vue ; ☐ Respecter la parole de l'autre ; ☐ Savoir écouter ; ☐ Participer à un débat ; ☐ Savoir faire un choix, l'exprimer et l'argumenter	☐ Accepter une décision collective et majoritaire ; ☐ Partager des tâches ; ☐ Faire preuve d'entraide et de solidarité. ☐ Etablir un budget ☐ Etablir un rétro planning
---	--

3.3 En quoi votre démarche pédagogique est-elle coopérative ? (à développer dans le projet pédagogique)

Par exemple : → Conseil d'élèves autour de ce projet → Coopération entre classes (enseignants et élèves)
 → Coopération dans la classe tutorat → Coopération avec d'autres membres de la communauté éducative
 → Présentation par les élèves du projet en conseil de coopérative, en réunion de parents

.....

.....

3.4 Quelles retombées éducatives attendez-vous de ce projet ?

.....

.....

IV –PARTICIPATIONS DES ÉLÈVES

4.1 Participation des élèves à l'élaboration et à la médiatisation du projet (écrits, dessins, affichages, articles de journal scolaire, affichage, blog, ENT, autres...)

.....

.....

4.2 Autofinancement du projet

Les élèves :

- ont-ils fabriqué et vendu des objets (artisanat, cartes de vœux, ...) ? ☐
- ont-ils organisé, participé à des manifestations scolaires ? ☐
- ont-ils proposé d'autres initiatives ? Si oui, lesquelles ? ☐
- ont-ils adressé des courriers ou courriels aux organismes concernés ☐

V – CONSTRUCTION DU PROJET

Avez-vous recours à un ou plusieurs prestataires (en dehors du transport) ?

☐ NON

☐ OUI → lesquels (précisez la nature des prestations) :

.....
.....



**Un projet coopératif ne peut se limiter à la seule prestation d'un intervenant extérieur.
L'aide financière portera prioritairement sur toutes les dépenses autres.**

À Paris, le

Signatures obligatoires

Les élèves délégués de la classe ou des classes	L'enseignant(e) ou les enseignant(e)s concerné(e)s	Le directeur, la directrice ou le chef d'établissement
Les enseignant.e.s présent.e.s au conseil de coopérative		

Cadre réservé OCCE

Dossier conforme aux conditions de recevabilité ? (Cf paragraphe II)

Oui ☐ Non ☐

Le cas échéant, l'OCCE contacte l'établissement scolaire

VI - BUDGET PRÉVISIONNEL À ÉQUILIBRER (dépenses = recettes)

Vérifiez que votre projet peut être réalisé sans les subventions demandées. L'obtention de celles-ci pourra alors venir en déduction du montant demandé aux familles.

Faire une demande de subvention ne signifie pas que celle-ci sera obligatoirement obtenue ni que le montant demandé sera donné intégralement.

DÉPENSES	RECETTES
Sortie scolaire avec nuitées : frais de séjour :€ frais de transport :€ activités supplémentaires :€ achats de matériels :€	Participations demandées aux familles :€ <i>(Indiquez le montant total)</i> Participation de la coopérative générale :€
Sortie scolaire sans nuitée : frais de transport :€ frais de visites prévues :€	Actions d'autofinancement :€ <i>(marché de Noël, loto, brocante, ...)</i> Dons exceptionnels reçus :€
Autre projet pédagogique à l'école : intervenant extérieur :€ ateliers / activités :€ autres :€	Subventions déjà reçues (à la date de remise du projet) : -€ -€
Le budget doit être équilibré Total dépenses : € ← → Total recettes : €	
Subventions demandées qui permettraient de réduire la participation des familles : à l'OCCE de Paris (à titre indicatif) :€ à la DASCO :€ au Rectorat :€ à la Caisse des Ecoles :€ par la Trousse à Projets (financement participatif) : https://trousseaprojets.fr/ :€ à la Mairie d'arrondissement :€ Autres :€	